

Charte d'utilisation de la Bulle

1. Accessibilité

La Bulle est un lieu accessible librement pour tous les usagers, même lors de l'organisation d'événements culturels, scientifiques ou pédagogiques. La privatisation de la salle est exceptionnelle et soumise à un avis de la direction de la BUC.

2. Collaboration

La Bulle est un espace de travail collaboratif modulable. Les tables, chaises et panneaux inscriptibles peuvent être déplacés en fonction des besoins. Après un événement, l'espace doit être réaménagé selon une configuration de travail collaboratif.

3. Convivialité

La Bulle est un espace de détente et de rencontre. La machine à café est à la disposition de tous les usagers, et il est possible d'utiliser les espaces de convivialité pour déjeuner.

4. Animations

La Bulle accueille régulièrement des événements culturels et scientifiques, ouverts à tous. Le planning des événements organisés dans cet espace est disponible en ligne.